

ACADEMIE DE POITIERS

**ETABLISSEMENT...COLLEGE
PIERRE MENDES France SOYAUX
0160894k**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2017-2018

Numéro de séance : 3

Date de convocation : 9 janvier 2018

Présidence de : ANNE GRELLIER

Quorum : 13

Nombre des présents : 15

Nombre d'absents excusés :

Nombres d'invités : 0

Signatures

La Présidente



Le Secrétaire

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 9 janvier 2018

Ordre du jour :

I- Fonctionnement du conseil
d'administration :

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal du CA du 7/12/2017

Approbation de l'ordre du jour

II – Vie budgétaire et financière :

Voyage en Provence

Admission en non-valeur

III- Fonctionnement général :

IV – Questions diverses

Qualité		Titulaire				Suppléant			
		Nom-Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	GRELLIER Anne	X						
	Principal adjoint	BAUDOUIN Bruno	X						
	Gestionnaire	BOUIER Catherine	X						
	CPE	GEAY Corinne	X						
Élus locaux	Collectivité de rattachement	NEBOUT François		x					
	Collectivité de rattachement	GARCIA Stéphanie			X				
	Commune siège	GRIMAL Jérôme			X				
Personne qualifiée	DDEN	GUYONNET Elisabeth			X				
Personnels de l'établissement	Personnel d'enseignement	GUINOARD Maryline	X						
		ALTERMATT Aline	X						
		CARKA Céline	X						
		GUIHAL Greta	X						
		CABRIOL Vincent	X						
		NOUVIALE Valérie	x						
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de la santé	BOULANGER Véronique			x	FORGET Béatrice	x		
		HARDY Emmanuel		x		CHITARELLO Steven			
Représentants de parents d'élèves et d'élèves	Parents	DALLA VALLE Christine	X			DASILVA Valérie			
		ESCARABAJAL Nathalie	x			TAIBI Nadia			
		DURANDET Nathalie			x	SIMONNOT Sandrine			
		LAFFORT J-Richard			x	JEAN Véronique			
		BEN HASSEN Leila	x			DREANO Ophélie			
		CHAGNAUD Nadia			x	CARISEY Florence	x		
	Élèves	KRZCIUK Salomé		x		CHAMPION Lili			
		BALLET Florian		x		AZZAM RAHHALI Salma			

Total des votants : 24

RUBRIQUE **I. Fonctionnement du conseil d'administration**

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Nathalie ESCARABAJAL est désignée secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal du CA du 7 décembre 2017

Le procès-verbal est donc approuvé à l'unanimité.

1. Approbation de l'ordre du jour

Le vote s'effectue à main levée.

Vote : 15 voix pour, l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

RUBRIQUE II Vie budgétaire et financière

VOYAGE EN PROVENCE

En début de séance, des documents concernant le voyage en Provence sont remis : programme du voyage, objectifs pédagogiques et budget.

Madame Jallageas précise que le voyage est organisé pour les latinistes de 4e et 3e. La liste des compétences visées lors de ce voyage est indiquée en pièce-jointe. Les élèves vont préparer des fiches de notes sur les lieux qui seront visités. En l'absence de guide, ce sont des élèves qui indiqueront les explications lors des visites.

Le budget prévisionnel du voyage est détaillé en pièce-jointe.

Il est précisé que la garantie de sécurité est une assurance contractée en cas d'annulation. Le budget global est de 18815 €. Il s'agit d'une somme maximale. Différentes démarches (ventes diverses) ont été effectuées afin de réduire cette somme.

La coopérative participe au voyage à hauteur de 12 € + 10 € par élève. Monsieur Cabirol précise que 10 € supplémentaire sont accordés au regard des engagements des élèves pour ce projet.

La participation maximale des familles s'élève à 335 euros.

Le vote porte sur le budget du voyage, la participation des familles, l'autorisation donnée au chef d'établissement de signer les contrats afférents, l'acceptation du don de la coopérative.

Vote : adoption à l'unanimité

ADMISSION EN NON VALEUR

Le document concernant l'admission en non-valeur évoquée est remis en cours de séance.

Il est demandé l'admission en non-valeur d'une créance de 228,68 € correspondant à une demi-pension pour les années 2010/2011.

Vote : admise à l'unanimité

RUBRIQUE III. Fonctionnement général

QUESTIONS DIVERSES :

Quelles sont les modalités mise en œuvre concernant le décès de monsieur MONOT ?

Les classes de 3°C et 3°D sont concernées. Madame la principale et madame GEAY se sont rendues dans chaque classe concernée pour informer les élèves du décès de leur professeur. Les élèves avaient déjà connaissance de l'information. Une demande de remplacement lié à l'arrêt de travail du professeur ayant été effectuée avant le décès, une enseignante est affectée sur l'établissement pour assurer le remplacement. Afin de permettre à cette dernière d'assurer ses interventions sur deux sites distincts, des emplois du temps pourront être modifiés.

Séance levée à 17 heures 49